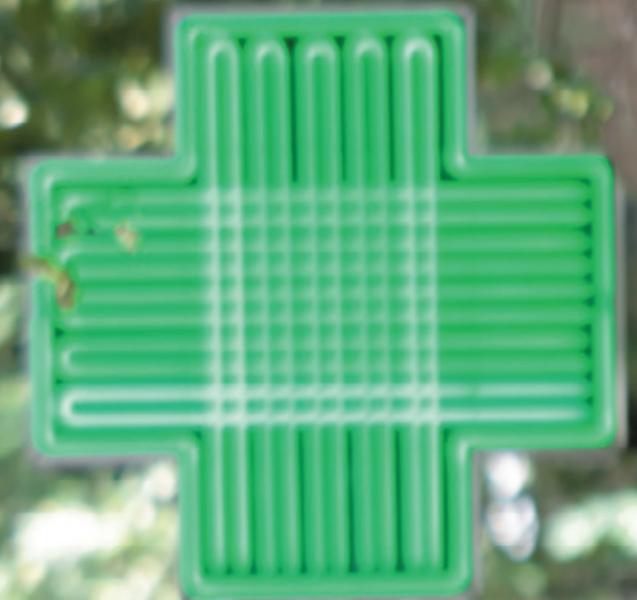
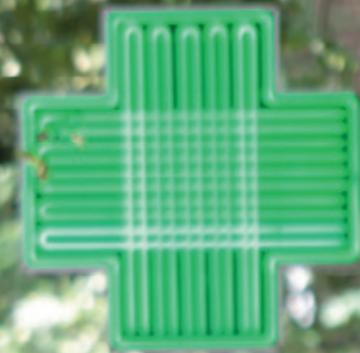


Grève des pharmaciens : J-11 !



Chronique



Grève des pharmaciens : J-11 !

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie – 03 avril 2023

Toutes les représentations syndicales des pharmaciens d'officine sans exception préparent la grève qui aura lieu le 13 avril 2023.

Cette fois-ci, la profession parle la même voix. La détermination des pharmaciens ne laisse aucun doute, ce qui n'est pas sans nous rappeler les grèves que les officinaux avaient organisées en 2005 pour protester contre la première mouture du Code du médicament et de la pharmacie. Sans leur mobilisation, ce texte de loi ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

On peut dire que les pharmaciens se sont presque habitués à recevoir des coups, mais cette fois-ci la situation dépasse l'entendement, particulièrement depuis le lynchage médiatique qu'ils ont eu à subir après la publication du dernier rapport de la Cour des comptes.

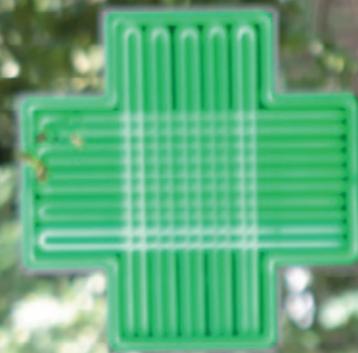
Si l'on se fie aux déclarations des différents responsables, c'est le projet d'un nouveau texte de fixation des prix des médicaments qui leur fait craindre le pire. Ce projet, s'il voit le jour et sans prendre en considération la situation économique de la pharmacie, risque de constituer le coup de grâce à une profession qui peine à joindre les deux bouts particulièrement, depuis l'entrée en vigueur en 2014 du Décret 2-13-852 relatif aux conditions et aux modalités de fixation du prix public de vente des médicaments fabriqués localement ou importés.

Ce texte a remplacé les marges des médicaments dont le prix public de vente (PPV) est supérieur à 962,70 DH par des forfaits.

Sur la tranche dite T3 qui concerne les médicaments ayant un prix



Chronique



inférieur à 2.875 DH, le pharmacien perçoit un forfait brut de 300 DH. Quant aux médicaments dont le prix est supérieur à 2.875 DH, le forfait a été fixé à 400 DH. Si on transforme ce forfait en marge brute, celle-ci sera de 4% pour un produit de 10.000 DH et de 1% pour un produit de 40.000 DH.

Pour compenser le manque sur T3 et T4, l'administration a accordé au pharmacien une marge de 33,93% sur les médicaments dont le PPV est inférieur à 280,60 DH. Mais que vaut une bonne marge sur un prix qui ne cesse de dégringoler ?

La nécessité de revoir la rémunération des pharmaciens s'impose, parce qu'après tout, ce qui importe ce professionnel de santé ce n'est pas son chiffre d'affaires, mais plutôt le revenu qu'il peut en dégager. À défaut de limiter les baisses des prix des médicaments qui sont devenues inéluctables, il devient

impératif de mettre en place des honoraires remboursables par les caisses qui viendront s'ajouter aux marges sur le médicament. C'est la solution adoptée par de nombreuses nations afin de compenser l'impact des baisses des prix des médicaments sur l'économie de la pharmacie.

L'exercice officinal s'est particulièrement compliqué ces dernières années. Le pharmacien assiste à une augmentation exponentielle des présentations des médicaments génériques, sachant qu'il est un des rares pharmaciens au monde à ne pas pouvoir remplacer un médicament par un autre appartenant au même tableau des génériques. Cela est valable même si le produit en question à un prix inférieur à celui qui est prescrit par le médecin. Pire, même quand le produit est en rupture, aucune substitution ne peut être envisagée !

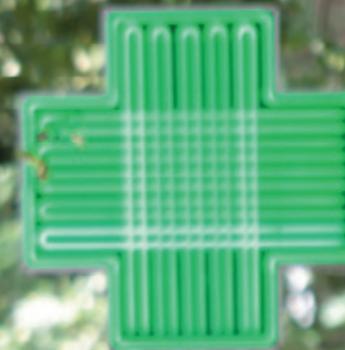
En ce qui concerne le monopole du pharmacien, celui-ci se réduit comme une peau de chagrin. L'exercice illégal de la pharmacie est devenu un sport national. Pourtant, il y a bien un circuit légal du médicament et du dispositif médical, mais ce circuit est souvent transgressé et Internet n'arrange pas les choses. De temps à autre, les pharmaciens prennent connaissance d'une nouvelle circulaire rappelant aux différents opérateurs la nécessité de respecter le circuit légal du médicament. Malheureusement, ces circulaires semblent avoir l'effet du mercurochrome sur une jambe de bois !

En plus de tous ces dysfonctionnements et ils ne sont pas les seuls, le courant ne passe pas entre les pharmaciens et leur tutelle. Ce défaut de communication empêche toute collaboration permettant d'apporter des solutions aux différentes problématiques de la

profession et de mettre en place des mécanismes pour faire évoluer la pharmacie au Maroc.

Pour conclure, la grève programmée par les pharmaciens ne peut être interprétée que comme un signe extérieur d'un mal qui ne cesse de gangrèner la profession depuis plus d'une dizaine d'années. Plus qu'une marge ou un revenu, les pharmaciens attendent davantage de considération, d'être traités comme des partenaires et, surtout, de pouvoir vivre dignement de leur métier !

Revue de presse



Un médicament de Sanofi suscite de l'espoir chez les hémophiles

sanofi

Une nouvelle étude publiée dans «The Lancet» a révélé qu'un nouveau traitement développé par Sanofi aurait une efficacité élevée même si son usage est discutable eu égard au risque d'effets secondaires graves qu'il peut entraîner.

Selon cette étude qui a été menée chez une quarantaine de patients comparés à une vingtaine n'ayant eu aucun traitement préventif, le fitusiran de Sanofi a réduit drastiquement les épisodes de saignements pour les deux types d'hémophilie A et B.

On note cependant que sur les quarante patients traités par fitusiran, une dizaine ont eu une

augmentation d'enzyme révélant de graves problèmes hépatiques. Deux patients ont également connu des épisodes thromboemboliques.
Source : capital.fr

Alprazolam : mésusage et abus

La France occupe actuellement le 3e rang mondial pour l'usage déviant de cette benzodiazépine. Le 2e pays est l'Italie bien loin derrière les États-Unis qui occupent la 1re position.

Selon le Pr Hélène Peyrière : «Il s'agit de l'anxiolytique le plus prescrit en France. L'une des situations classiques est celle du patient augmentant discrètement ses doses dans son coin. Souvent, l'information arrive jusqu'au généraliste, mais ne remonte pas jusqu'aux centres de pharmacovigilance».

Les jeunes hommes recherchent un effet récréatif en associant souvent

le Xanax à des opioïdes. Quant aux femmes plus âgées, elles utilisent l'alprazolam pour son effet anxiolytique.

L'étude menée par le Pr Hélène Peyrière a révélé que 32 cas de mésusage ont été recensés chez des mineurs, dont 30 (93,75%) après 2018. D'autres benzodiazépines connaissent aussi des usages inappropriés qui sont actuellement en cours d'évaluation.
Source : lepoint.fr

Kisqali un traitement du cancer du sein métastatique serait également efficace pour soigner ce cancer à un stade précoce

Dans un communiqué du 27 mars 2023, le groupe helvétique Novartis annonce les premiers résultats cliniques de son médicament Kisqali. Ce traitement, qui est déjà approuvé dans la prise en charge du cancer du sein métastatique,



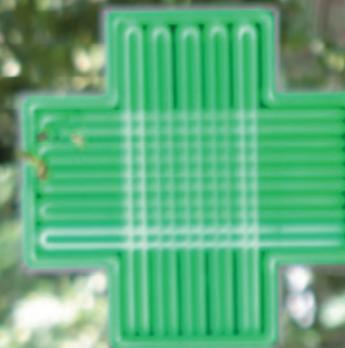
peut également réduire de manière «significative» les risques de récurrences chez les malades atteintes d'un cancer du sein HR+/HER2- diagnostiquées à un stade précoce.

L'étude «Natalee» qui a permis d'évaluer Kisqali, est une étude de phase III menée sur environ 5.100 patientes à un stade précoce, présentant un risque intermédiaire à élevé de récurrence. Cette étude a révélé que les patientes qui ont reçu le ribociclib en complément du traditionnel traitement endocrinien vivaient «significativement» plus longtemps sans que la tumeur réapparaisse.

Ces résultats positifs feront de ce produit un sérieux concurrent d'Ibrance de Pfizer et de Verzenio de Lilly.

Source : lesechos.fr

Nouveaux au Maroc



REAGILA 1.5 MG, Gélule

Présentation : Boîte de 28
Laboratoire : Hikma
Composition : Cariprazine
Classe thérapeutique :
Antipsychotiques
PPV : 819.00 dhs



REAGILA 3 MG, Gélule

Présentation : Boîte de 28
Laboratoire : Hikma
Composition : Cariprazine
Classe thérapeutique :
Antipsychotiques
PPV : 819.00 dhs



REAGILA 4.5 MG, Gélule

Présentation : Boîte de 28
Laboratoire : Hikma
Composition : Cariprazine
Classe thérapeutique :
Antipsychotiques
PPV : 819.00 dhs



REAGILA 6 MG, Gélule

Présentation : Boîte de 28
Laboratoire : Hikma
Composition : Cariprazine
Classe thérapeutique :
Antipsychotiques
PPV : 819.00 dhs



IVARAL 5 MG, Comprimé péliculé

Présentation : Boîte de 28
Laboratoire : Zenith Pharma
Composition : Ivabradine
Classe thérapeutique :
Inhibiteur sélectif et spécifique du courant pacemaker If
PPV : 157,40 dhs



IVARAL 5 MG, Comprimé péliculé

Présentation : Boîte de 56
Laboratoire : Zenith Pharma
Composition : Ivabradine
Classe thérapeutique :
Inhibiteur sélectif et spécifique du courant pacemaker If
PPV : 268 dhs



IVARAL 7,5 MG, Comprimé péliculé

Présentation : Boîte de 28
Laboratoire : Zenith Pharma
Composition : Ivabradine
Classe thérapeutique :
Inhibiteur sélectif et spécifique du courant pacemaker If
PPV : 169,80 dhs



IVARAL 7,5 MG, Comprimé péliculé

Présentation : Boîte de 56
Laboratoire : Zenith Pharma
Composition : Ivabradine
Classe thérapeutique :
Inhibiteur sélectif et spécifique du courant pacemaker If
PPV : 285,40 dhs



Medicament.ma

Le premier site
des médicaments
au Maroc